Pièces à fournir

-  Quotient familiale, n° allocataire Caf ou revenu fiscal de référence,

-Attestation responsabilité civil ou assurance scolaire

-Certificat employeur ou autre justificatif de travail,

-P.A.I

- SI nécessaire copie jugement de divorce pour les gardes d’enfants

- Règlement intérieur signé